

JUMELAGE



# Châlons-Neuss : 40 ans !

Cette année, nous célébrons le 40<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Châlons-en-Champagne et Neuss. Une amitié très vive unit les habitants des deux côtés du Rhin.

Après une très belle cérémonie organisée à Neuss en juin dernier, c'est au tour de Châlons-en-Champagne de hisser les couleurs de l'amitié franco-allemande lors du 40<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Châlons et Neuss. Une délégation officielle et deux bus de citoyens feront le déplacement du 28 au 30 septembre pour mieux connaître notre ville et poursuivre les échanges entre habitants. Outre l'accueil protocolaire par le Maire Bruno Bourg-Broc à l'Hôtel de Ville, AmiC'allemand a programmé une soirée où Français et Allemands pourront se retrouver en toute convivialité. Les liens d'amitié entre les deux villes sont donc anciens, mais toujours aussi intenses, car le jumelage est actif dans les domaines culturels, sportifs, touristiques, associatifs, administratifs et économiques.



## DEUX « PÈRES DE L'AMITIÉ »

Le jumelage est né de la rencontre entre le professeur Günther Diemeltuis, en séjour linguistique à Douzy, et Mme Cardot, vice-présidente du Sénat français et présidente de l'Office franco-allemand de la jeunesse. Le jeune étudiant novésien qu'il était alors fit savoir que Neuss recherchait une ville française pour le renouvellement d'un échange de jeunes. Mme Cardot prit contact avec Jean Degraeve, Maire de Châlons-en-Champagne qui, aussitôt, se mit en relation avec Herbert Karrenberg, le maire de Neuss. En juin 1971, une délégation officielle châlonnaise se rendit à Neuss et, en juillet, une première rencontre avec quinze jeunes Novésiens eut lieu à Châlons. En août, dix-huit jeunes Châlonnais séjournaient, en retour, à Neuss.



Le 10 juin 1972, les « pères de l'amitié », le député-maire Jean-Degraeve et le maire Herbert Karrenberg, signèrent la charte de jumelage allemande. A Châlons, la charte était signée le 2 septembre.

Depuis lors, les échanges se sont succédé entre institutions et habitants : Croix-Rouge, établissements d'enseignement, clubs sportifs, seniors, jeunes chambres économiques, fonctionnaires, associations... En moyenne, une dizaine d'établissements d'enseignement (écoles, collèges ou lycées) sont accueillis, chaque année, à l'Hôtel de Ville. Pour développer les liens, une nouvelle association a vu le jour à Châlons en 2011 : AmiC'allemand qui gère nos deux jumelages avec l'Allemagne (Neuss et Wittenberg). L'association ne manque pas d'idées pour faciliter les échanges comme ce Lesewettbewerb, concours de lecture, organisé depuis plusieurs années.